

MANUEL DE PROPRIETAIRE ET D'UTILISATION

Modèles :

2.3, 2.7, 2.9, 3.0

2.6i, 2.8i, 3.1i, 3.3i

3.0s, 3.3s

2.35, 2.65

Vous venez d'acquérir un pneumatique Charles Oversea et nous sommes très honorés de vous compter parmi nos clients.

Ce manuel a été établi pour vous aider à utiliser votre navire avec plaisir et en toute sécurité. Il contient les détails du navire, l'équipement fourni ou monté, ses installations et les informations relatives à l'utilisation et à la maintenance. Lisez-le attentivement et familiarisez-vous avec le navire avant de l'utiliser. Si c'est votre premier bateau ou si vous changez pour ce type d'embarcation avec lequel vous n'êtes pas familiarisé, pour votre confort et votre sécurité, assurez-vous d'obtenir une expérience de prise en main et d'utilisation avant d'assumer son commandement.

Vous y trouverez la plupart des réponses aux interrogations que vous pourriez vous poser sur le montage et l'utilisation de nos produits. Néanmoins, n'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements. (Email : contact@charlesoversea.com).

SOMMAIRE

[1 Avant propos](#)

[2 Montage](#)

[3 Utilisation](#)

[4 Mise en place du moteur](#)

[5 Réglementation en vigueur et respect de l'environnement](#)

[6 Entretien- Démontage-Stockage](#)

[7 Réparation](#)

[8 Conformité](#)

[9 Caractéristiques des modèles](#)

[10 Conditions de garantie](#)

1 Avant propos

Charles Oversea vous propose un produit de qualité, sélectionné avec soin et qui répondra à vos attentes lors de vos navigations côtières et hauturières.

Les qualités marines de nos modèles ne doivent pas vous faire oublier les bases de toute sortie en mer (météo, courant, vents, environnement...).

L'achat d'un de nos modèles vous a fait accepter les conditions générales de vente de la société Charles Oversea (à consulter sur

<http://charlesoversea.com/conditions.php?osCsid=379f9bd91d252afa998f36a68eeefad8&osCsid=b7c9beb45057bef2d99029267c0ec4da>).

2 Montage



Vérifiez que tous les accessoires sont présents dans le carton.

Dépliez complètement le bateau sur un support plat.

Utilisez exclusivement le gonfleur livré avec les pneumatiques. En aucun cas, vous ne devez vous servir d'un compresseur d'air ou gonfler les boudins avec de l'air comprimé.

2-1 Valves de gonflage

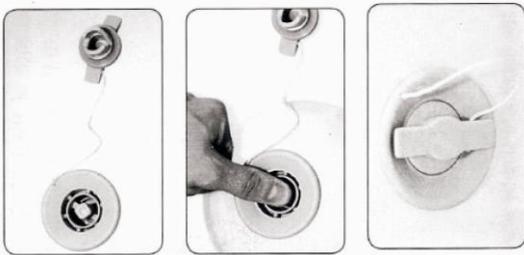


Les pneumatiques Charles Oversea sont pourvus de valves de gonflage anti-retour pour éviter que l'air ne s'échappe lorsque l'on retire le tuyau du gonfleur ou lorsque l'on dévisse accidentellement le bouchon de la valve.

Pour bloquer l'air, appuyez sur le piston et tournez dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Le piston doit monter.



Pour dégonfler le bateau, appuyez sur le piston et tournez dans le sens des aiguilles d'une montre pour l'enfoncer.



Démontage des valves :



Vous pourrez être amené à démonter ou changer les valves bien que cette opération ne soit pas conseillée. Vous trouverez dans le kit de réparation une « clé » en plastique. Utilisez-la pour dévisser la valve en prenant soin de tenir la partie à l'intérieur du boudin. Pour la remise en place, enduire les 2 joints noirs d'huile ou de vaseline pour obtenir une étanchéité parfaite. La valve ne doit pas être serrée à fond. Faites des essais pour vérifier que l'air ne s'échappe pas.

Détails de la valve :



2-1-1 Gonflage

Utilisez le gonfleur sur un support plat. Gonflez presque entièrement les boudins en respectant l'ordre des numéros imprimés sur chacun.

La quille ne sera gonflée que lors de la mise à l'eau pour éviter une usure prématurée et en aucun cas avant la mise en place du plancher.

Pression recommandée pour les boudins : 0.25bar

Pression recommandée pour la quille : 0.20bar

Pression pour le plancher gonflable : 0.40bar

Dégonfler de moitié ou de trois-quarts l'ensemble des boudins avant la mise en place du plancher.

Un bateau trop gonflé peut entraîner une déformation de sa structure.

Au bout de quelques jours, un bateau perdra toujours un peu de pression dans ses boudins ; regonflez-les légèrement.

2-2 Mise en place du plancher

2-2-1 Modèle à fond rigide contreplaqué



Le montage de ce plancher est aisé mais nécessite quelques précautions lors des premières interventions.

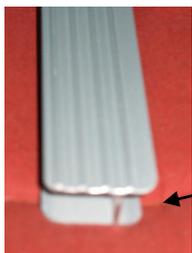
1- Gonflez chaque boudin d'environ 20% de sa capacité en respectant l'ordre des numéros sur chaque pastille.



2- Installer au fond du bateau le plancher n°1 (avant du bateau).



3- Installer à présent le quatrième élément, du côté arrière de l'annexe.



4- Mettre en place les éléments en alu striés. Le petit côté doit être en avant par rapport à l'axe du bateau.



5- Mettre en place le panneau n°2.



6- Le dernier panneau doit être mis en force (légèrement). Les plaques doivent être soulevées puis enfoncées pour que l'ensemble du plancher trouve naturellement son emplacement.



7- Dégonflez les boudins pour installer les barres latérales dans les emplacements prévus. La partie en biseau est appuyée au boudin, le côté plat étant au fond. Le plancher rentre dans l'encoche en soulevant, au moyen de la sangle, le plancher. Vous pouvez aussi insérer une rame pour le soulever légèrement. La première fois, vous risquez de forcer un peu pour mettre en place ces 2 barres.

Quille:



Il est préférable de gonfler le boudin de quille, une fois le bateau prêt à prendre la mer.

2-2-2 Modèle à fond gonflable

Ce plancher est très facile à installer. La valve de gonflage devra être située en haut.

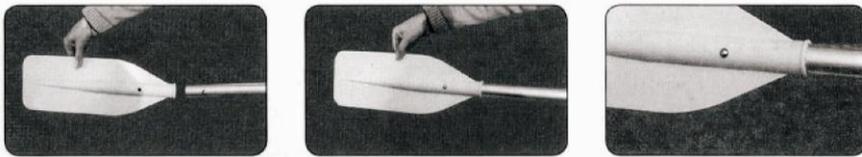


Le plancher sera gonflé en dernier (0,40bar). Les autres boudins seront gonflés au deux-tiers puis une fois le fond en place, vous pourrez finir leur gonflage. L'ajustement du gonflage du bateau se fera en fonction de la température ambiante et de la température de l'eau. Mettez en place le plancher au fond du bateau. Puis gonflez-le.

Les modèles SMG (semi-rigide gonflable) ont un plancher en deux parties. Gonflez les avec la même pression.

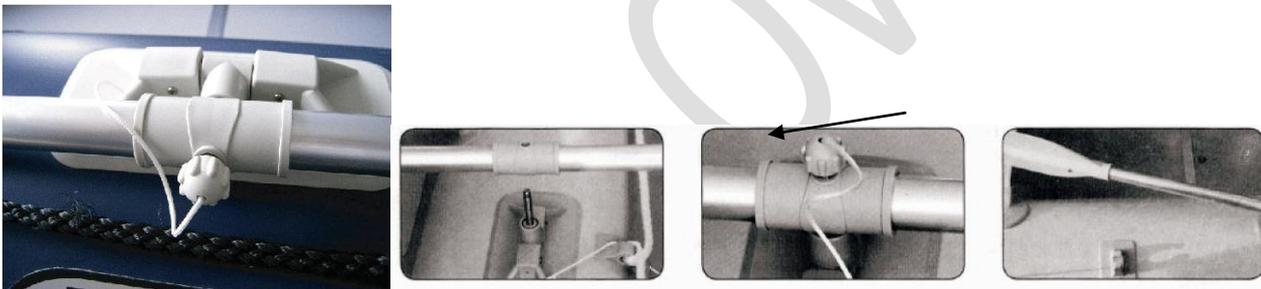
2-3 Mise en place des rames

Si cela n'est pas déjà fait, assemblez la pagaie à son manche comme les photos ci-dessous l'indiquent.



Insérer le manche dans l'embout prévu sur le pneumatique. Vissez ensuite le capuchon. La rame est ensuite maintenue le long du boudin par une fixation en plastique (dernière image).

Les dames de nage ne doivent pas servir, en aucun cas, à porter le bateau.



2-4 Valve de vidange

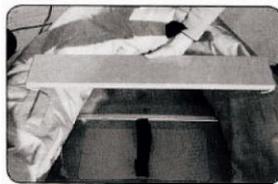
Avant toute utilisation, assurez-vous que la valve de vidange est bien vissée sur son support.

En aucun cas, il ne faut la retirer pendant la navigation.



2-5 Siège

Installation du banc :



Le siège amovible se place en enfonçant les ergots des deux extrémités dans chaque emplacement prévu sur les boudins (avant leur gonflage final).

Installation du siège pour modèles 2.35 et 2.65

Il vous suffit de gonfler modérément le boudin blanc pour obtenir la forme voulue du siège.



2-6 Sac de rangement (*option*)



Si votre bateau est équipé de ce sac, il vous suffit de mettre le rabat du haut autour du siège pour qu'il tiennent en suspension à l'aide du scratch. Vous pouvez donc vous enlever le sac lorsque vous laissez votre annexe non gardée.

3 Utilisation

L'utilisateur d'un bateau doit connaître les lois et décrets applicables à son embarcation et à la zone de navigation.

Avant toute navigation, assurez-vous de posséder l'équipement de sécurité obligatoire (variable suivant la zone de navigation).

Températures d'utilisation et de stockage : de + 38°C à -9°C.

Pensez à consulter le bulletin météo.

Vérifiez le bon fonctionnement de votre matériel (bateau, moteur, accessoires de sécurité).

L'état de la mer ou du plan d'eau doit être pris en considération avant toute navigation.

L'heure de navigation doit vous permettre d'embarquer le matériel adéquat (feux de nav pour la nuit...).

La charge maximum embarquée et la puissance maximum du moteur ne doivent pas être dépassées.

Vous devez répartir le poids de vos passagers de façon équilibrée et en adéquation avec la météo et la puissance du moteur.

Exposition au soleil : les pneumatiques en PVC ne doivent pas être exposés durant de longues périodes au soleil ; une dégradation de la qualité et de la couleur du pvc pourrait se produire.

L'embarcation ne doit pas être tirée sur la plage pour éviter d'endommager l'enveloppe inférieure.

Le sable, le gravier, les rochers peuvent causer de lourds dégâts à votre bateau.

4 Mise en place du moteur

La plaque signalétique apposée sur le bateau ainsi que la déclaration de conformité indiquent la puissance maximale autorisée du moteur à embarquer. Ne jamais dépasser cette limite.



Lors de l'achat du moteur, vous devez tenir compte de son poids ainsi que du type d'arbre, court ou long.

Le moteur sera installé sur la plaque renforcée prévue à cet effet. Pensez à revisser les vis de fixation pendant la navigation et à répartir le poids des passagers.

La notice du moteur vous donnera toutes les indications nécessaires à sa mise en place et à son fonctionnement. Toutes les instructions relatives à la mise en place et à l'utilisation du moteur sont décrites dans cette notice.

Le carburant du moteur est hautement inflammable et son inhalation peut causer des nausées.

Charles Oversea France décline toute responsabilité quand à une détérioration de ses bateaux dû à une mauvaise utilisation du moteur.

5 Réglementation en vigueur

Cette réglementation doit être connue et respectée. Elle est mise à jour régulièrement et nous vous engageons à vous renseigner auprès des organismes compétents (affaires maritimes...).

Environnement

Ce manuel de propriétaire vous est proposé en téléchargement pour réduire l'impact de son impression sur notre environnement.

Néanmoins, nous vous recommandons d'en avoir un exemplaire auprès de vous lors de l'utilisation de votre pneumatique en l'imprimant dans un format économique.

Ne jetez ni sacs plastiques ni poubelles à la mer, utilisez les containers prévus à cet effet.

L'utilisation de détergents contribue à la détérioration de la faune et de la flore marine. Choisissez pour vos opérations de nettoyage des produits entièrement biodégradables.

6 Entretien- Démontage-Stockage

Un bon entretien de votre bateau en préserve la longévité et l'aspect.

Pensez à nettoyer régulièrement (à chaque sortie, si possible) votre pneumatique à l'eau douce en évitant les produits agressifs envers le pvc (évités les produits contenant des phosphates, du chlore ou des solvants).

Utilisez une éponge et des chiffons doux. Enlevez le sable ainsi que tout résidu pouvant endommager votre bateau.

Ne laissez pas de traces d'huile ou d'essence sur les boudins.

Évitez l'accumulation de sels et d'autres matériaux sur les parties mobiles.

Une exposition prolongée au soleil n'est pas conseillée ; la qualité du pvc risque d'être altérée.

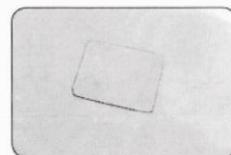
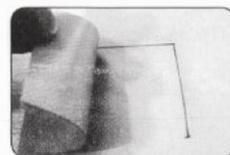
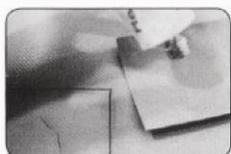
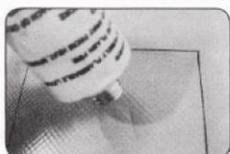
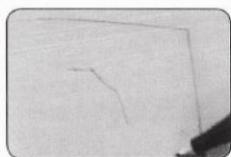
Le démontage du bateau doit s'effectuer dans l'ordre inverse du montage avec une embarcation lavée et séchée ; enlevez le siège, dégonflez les boudins, démontez le plancher. Ensuite, vous pourrez le plier sans forcer ni trop l'aplatir et le mettre dans son sac ainsi que ses accessoires. Ne rien poser sur le bateau.

Si vous le pouvez, entreposez-le aux deux-tiers gonflé.

Le stockage du bateau doit se faire dans un endroit sec et frais à l'abri de trop grands écarts de température; il aura été procédé à un lavage et un séchage complet.

7 Réparation

Un set de réparation est fourni pour colmater les petites coupures ou déchirures. Il comprend une boîte étanche, un tube de colle et deux pièces de pvc.



- Dégraisser et sécher la surface à réparer.
- Mettre en l'étalant de la colle sur cette surface et sur la rustine.
- Attendre quelques minutes suivant la température ambiante.
- Appliquer la rustine avec un rouleau (par exemple) et tenir fermement jusqu'à sentir une adhérence de la colle.

- Attendre 24 heures au moins en laissant le bateau dans un endroit sec et tempéré.

Les réparations plus importantes devront être effectuées par un professionnel.

8 Conformité

Nos bateaux ont été fabriqués conformément aux lois européennes et à la Directive Européenne sur les bateaux de plaisance. Une déclaration originale de conformité vous a été remise à l'achat. Le bateau possède une plaque signalétique reprenant ses principales caractéristiques ; respectez-les lors de vos navigations.

Une déclaration originale de conformité vous a été remise lors de l'achat de votre bateau.

9 Caractéristiques des modèles

Voici les données techniques concernant les modèles commercialisés cette année :

9-1 Modèle 2.3

Longueur: 230cm

Largeur: 127cm

Diamètre chambre: 33cm

Nombres de chambres: 3+1

Nombres de passagers: 2

Puissance max du moteur autorisée: 4hp

Type de plancher: Bois résiné

Siège inclus: oui

Couleur: gris

9-2 Modèle 2.7

Longueur: 268cm

Largeur: 148cm

Diamètre chambre: 42cm

Nombres de chambres: 3+1

Nombres de passagers: 3

Puissance max du moteur autorisée: 10hp

Type de plancher: Bois résiné

Siège inclus: oui

Couleur: gris

9-3 Modèle 2.9

Longueur: 285cm
Largeur: 148cm
Diamètre chambre: 42cm
Nombres de chambres: 3+1
Nombres de passagers: 3
Puissance max du moteur autorisée: 10hp
Type de plancher: Bois résiné
Siège inclus: oui
Couleur: gris

9-4 Modèle 3.0

Longueur: 300cm
Largeur: 151cm
Diamètre chambre: 42cm
Nombres de chambres: 3+1
Nombres de passagers: 4
Puissance max du moteur autorisée: 10hp
Type de plancher: Bois résiné
Siège inclus: oui
Couleur: gris

9-5 Modèle 2.6i

Longueur: 259cm
Largeur: 150cm
Diamètre chambre: 41cm
Nombres de chambres: 3+1+1
Nombres de passagers: 3 + 1 enfant
Puissance max du moteur autorisée: 6hp
Type de plancher: Gonflable
Siège inclus: oui
Couleur: gris

9-6 Modèle 2.8i

Longueur: 280cm
Largeur: 150cm
Diamètre chambre: 41cm
Nombres de chambres: 3+1+1
Nombres de passagers: 4
Puissance max du moteur autorisée: 10hp
Type de plancher: Gonflable
Siège inclus: oui
Couleur: gris

9-7 Modèle 3.1i

Longueur: 300cm
Largeur: 151cm
Diamètre chambre: 41cm
Nombres de chambres: 3+1+1
Nombres de passagers: 4
Puissance max du moteur autorisée: 10hp
Type de plancher: Gonflable
Siège inclus: oui
Couleur: gris

9-8 Modèle 3.3i

Longueur: 330cm
Largeur: 151cm
Diamètre chambre: 41cm
Nombres de chambres: 3+1+1
Nombres de passagers: 4 + 1 enfant
Puissance max du moteur autorisée: 15hp
Type de plancher: Gonflable
Siège inclus: oui
Couleur: gris

9-9 Modèle 3.0s

Longueur: 300cm
Largeur: 154cm
Diamètre chambre: 42cm
Nombres de chambres: 3+2
Nombres de passagers: 3 + 1 enfant
Puissance max du moteur autorisée: 10hp
Type de plancher: Gonflable en V
Siège inclus: oui
Couleur: noir et blanc

9-10 Modèle 3.3s

Longueur: 330cm
Largeur: 154cm
Diamètre chambre: 42cm
Nombres de chambres: 3+2
Nombres de passagers: 4 enfant
Puissance max du moteur autorisée: 10hp
Type de plancher: Gonflable en V
Siège inclus: oui
Couleur: noir et blanc

9-11 Modèle 2.35

Longueur: 235cm
Largeur: 128cm
Diamètre chambre: 38cm
Nombres de chambres: 2
Nombres de passagers: 1 + 1 enfant
Puissance max du moteur autorisée: 2.5hp
Type de plancher: Gonflable
Siège inclus: boudin
Couleur: gris

9-12 Modèle 2.65

Longueur: 265cm
Largeur: 136cm
Diamètre chambre: 38cm
Nombres de chambres: 2
Nombres de passagers: 2
Puissance max du moteur autorisée: 2.5hp
Type de plancher: Gonflable
Siège inclus: boudin
Couleur: gris

10 Conditions de garantie (résumé)

L'intégralité des conditions de vente sont disponibles sur le site www.charlesoversea.com.

L'acheteur a accepté les conditions de garantie et les conditions générales de vente lors de l'achat de son bateau.

La garantie ne s'applique que dans des conditions normales d'utilisation et en France métropolitaine (Corse incluse).

Si vous avez gonflé, modifié, utilisé ou stocké votre embarcation de manière anormale et en contradiction avec sa vocation première, la garantie ne pourra s'appliquer. Si vous avez utilisé une pièce ou un accessoire non vendu avec votre bateau, si vous avez eu un accident, mal installé une pièce, forcé sur les rames, occasionné des chocs au bateau, utilisé le bateau dans des conditions impropres à une utilisation normale, participé à une manifestation sportive ou si vous ne l'avez pas entretenu, la garantie ne s'applique à nouveau pas. L'usure normale du bateau ne pourra donner lieu à aucune réclamation. Certaines pièces mécaniques ou autre de l'embarcation ne pourront donner lieu à aucun échange (valve abîmée, rame cassée, dame de nage endommagée, sac déchiré...). L'usure normale du bateau ne pourra donner lieu à aucune réclamation.

Charles Oversea France est seul compétent à déterminer l'usage qui a été fait du matériel vendu.

Le client devra nous renvoyer le bateau pour expertise à ses frais. Les frais de retour seront à la charge de Charles Oversea France si la garantie s'applique. Tous les articles sont soumis à une garantie contractuelle, laquelle ne fait pas obstacle à la garantie légale prévue par les articles 1641 et suivants du Code civil. Articles L 211-4 et suivants du Code de la consommation: Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage. Article L211-5 code de la consommation: pour être conforme au contrat, le bien doit: être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage; ou présenter les

Le manuel d'utilisation est la propriété de Charles Oversea France et ne peut être utilisé et imprimé, même partiellement, si vous ne possédez un bateau de la marque Charles Oversea ainsi que la facture correspondante.

caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. Article L211-12 code de la consommation: l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. Article 1641 code civil: le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. Article 1648 al 1 code civil: l'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Conditions de retour:

Le consommateur est tenu de vérifier l'état de l'emballage de la marchandise à la livraison et de signaler les dommages dus au transporteur sur le bon de livraison, ainsi qu'au vendeur dans un délai d'une semaine. Le consommateur peut, à sa demande, obtenir l'envoi d'une facture à l'adresse de facturation et non à l'adresse de livraison en validant l'option prévue à cet effet sur le bon de commande. Les réclamations éventuelles devront être portées à la connaissance du Vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 7 jours calendrier à compter de la réception des produits.

Tout retour de produit doit faire l'objet d'un accord formel entre le Vendeur et l'Acheteur. Tout produit retourné sans cet accord serait tenu à la disposition de l'Acheteur et ne donnerait pas lieu à l'établissement d'un avoir. Les frais et risques du retour sont toujours à la charge de l'Acheteur. Aucun retour ne sera accepté après un délai de 15 jours suivant la date de livraison. Au cas de vice apparent ou de non conformité des produits livrés, dûment constaté par le Vendeur, l'Acheteur pourra obtenir le remplacement gratuit ou le remboursement de tels produits, au choix du Vendeur, à l'exclusion de toute indemnité ou de dommages-intérêts. L'Acheteur peut exercer son droit de renonciation pendant 7 jours ouvrables à dater du lendemain du jour de la livraison du produit. Le consommateur devra formuler auprès du vendeur le jour même de la livraison ou au plus tard le premier jour ouvré suivant la livraison, toute réclamation d'erreur de livraison et ou de non conformité des produits en nature ou en qualité par rapport aux indications figurant sur le bon de commande. Toute réclamation formulée au delà de ce délai sera rejetée.

copyright©2008-2010 Charles Oversea France